

Énergie

marémotrices de la baie de Fundy, c'est quatre périodes de production par jour qu'on aurait, non pas une ou deux, et on pourrait emmagasiner cette énergie. S'il a été possible d'exploiter avec succès l'énergie marémotrice dans les pays européens, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait en faire autant au Canada, dans les provinces Maritimes.

Depuis les années 40, il y a eu quelques progrès dans l'élimination des disparités régionales dans les provinces de l'Atlantique. Le gouvernement fédéral a jugé bon de dépenser des millions dans la construction de la voie maritime du Saint-Laurent, même si cette initiative a nui aux ports de l'Atlantique.

La meilleure solution aux problèmes d'énergie des provinces de l'Atlantique est l'exploitation immédiate de l'énergie marémotrice. Il y a eu suffisamment d'études de faites sur cette question. Il est essentiel que le gouvernement fédéral se rende compte que les habitants de la région de l'Atlantique sont des Canadiens à part entière comme les autres. Ils veulent progresser avec le reste du Canada. Ils font partie de la Confédération, et pourtant, il faut se demander après avoir pris connaissance du document déposé par le ministre, si ceux qui l'ont préparé ont tenu compte de cette région.

Afin de participer à la croissance du Canada, les habitants des provinces atlantiques doivent recevoir les moyens d'exploiter le potentiel des marées de la baie de Fundy. Je crois que le ministre de l'Énergie devrait se familiariser avec les problèmes de la région atlantique. Je conteste la conclusion erronée à laquelle le ministre est arrivé aujourd'hui, même si ce n'était peut-être pas son intention. Il a déclaré que la Commission d'électricité du Nouveau-Brunswick exportait de l'électricité dans l'État du Maine. C'est vrai, mais il n'a pas indiqué combien la Commission importe d'électricité au Nouveau-Brunswick. Hier soir encore, je m'entretenais avec un des ministres du cabinet du Nouveau-Brunswick, et ce dernier me disait que les importations et les exportations d'électricité au Nouveau-Brunswick ou s'équilibraient ou que la province était déficitaire. Le ministre ne l'a pas mentionné aujourd'hui.

Le ministre a également mentionné des isolants. Je suis justement l'un de ceux, dans les provinces Maritimes, qui ont pris des mesures après que les gouvernements de tout le pays eurent publié des annonces pour l'installation de lignes électriques. J'ai fait installer des isolants, conformément aux normes établies par l'Hydro. Les provinces Maritimes ont établi des règlements, et il me semble que le ministre a menti à la Chambre en disant que ce n'était pas le cas. Il a aussi fait mention des excès de vitesse sur les routes. Je puis affirmer que ces excès de vitesse sont beaucoup plus fréquents en Ontario et dans les autres provinces du Canada que dans les provinces Maritimes. Monsieur l'Orateur, nos routes ne sont pas suffisamment bonnes pour cela.

Le ministre et ses fonctionnaires devraient s'occuper de plusieurs autres points à propos de l'alimentation en électricité du Canada atlantique. Nous avons besoin immédiatement de l'électricité et nous disposons de l'énergie nécessaire. Le ciel a bien voulu nous la donner et le ministre chargé des questions énergétiques peut faire quelque chose pour satisfaire ce besoin. Un tel exposé des questions énergétiques est absolument ridicule en ce qui concerne les provinces Maritimes.

M. Maurice Foster (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de pouvoir faire quelques brefs commentaires au sujet de la motion présentée à la Chambre par le député de Don Valley (M. Gillies). Je

voudrais parler du programme énergétique que le gouvernement a présenté la semaine dernière à la Chambre. La motion mentionne en particulier le Canada atlantique, alors que le document présenté à la Chambre la semaine dernière envisageait une stratégie de l'énergie pour le Canada. Il me semble regrettable que le député de Don Valley n'ait pas fait de propositions précises pour résoudre le problème de l'augmentation du coût de l'électricité dans les provinces Maritimes, notamment en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Il avait indiqué qu'il le ferait, mais sa déclaration d'aujourd'hui n'a pas apporté les précisions escomptées.

J'ai écouté attentivement la déclaration de l'ancien leader de l'opposition, le député d'Halifax (M. Stanfield) qui a parlé du problème que pose le développement régional. En tant que député d'une région désignée zone de développement régional, je suis, comme lui, particulièrement concerné par ce problème.

● (1700)

Je pense que le député de York-Sunbury (M. Howie), a soulevé une question importante lorsqu'il a parlé de la collaboration nécessaire entre les quatre provinces de l'Atlantique et le gouvernement fédéral. C'est vraiment là la clef du problème dont la Chambre est saisie aujourd'hui, les tarifs de l'électricité dans les Maritimes. C'est ainsi qu'au fil des ans, le gouvernement fédéral a accordé de l'aide aux gouvernements provinciaux par région. Il s'agit manifestement d'une région qui connaît des problèmes particuliers à cet égard.

J'aimerais mentionner brièvement ce document essentiel, à mon avis, qui expose la stratégie du gouvernement, et qui revêt, en son entier, une grande importance pour la région de l'Atlantique. Le plan global exposé dans ce document consiste à diminuer la demande dans le pays grâce à un programme dynamique d'économie de l'énergie et à établir l'équilibre entre cette demande, qui s'est accrue à un rythme très rapide, et l'augmentation de l'approvisionnement en énergie. En fait, le document prévoit de restreindre la production d'énergie, qui s'est accrue d'environ 5.7 p. 100 de 1970 à 1973, à environ 3.5 p. 100 et peut-être moins au cours des dix prochaines années.

Je crois que le programme d'économie de l'énergie présenté en février par le gouvernement et mis en vigueur actuellement est très louable. Le gouvernement s'est attaqué au problème de l'automobile. Il a dit aux fabricants d'automobiles du pays qu'ils devront fabriquer des voitures dont la consommation moyenne sera de 24 milles au gallon d'ici 1980 et de 33 milles au gallon d'ici 1985. Il a signalé que le Conseil national de recherches doit établir une nouvelle série de normes d'isolation, qui doivent entrer en vigueur d'ici la fin de l'année, soit par l'adoption au niveau fédéral d'un bill sur l'économie de l'énergie, soit par le biais des codes de construction des provinces. Il a exposé les grandes lignes des normes minimales de rendement de l'énergie en ce qui concerne les appareils ménagers et les chaudières. Il a proposé que la consommation d'énergie dans l'industrie diminue.

Le mois dernier, j'ai eu l'occasion d'assister à une conférence regroupant quelque 300 représentants des grandes industries de notre pays et à laquelle assistaient le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Jamieson), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) et le ministre de l'Environnement (M. Marchand). Ce fut très intéressant d'entendre des représentants de tous les secteurs de l'économie expliquer comment ils s'y prendraient, au cours des six à dix prochaines années, pour restreindre la consommation d'énergie dans leur industrie,